Tourcoing

BUREAUX : Rue Frédéric-Lebrun, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-65
DÉPOT DE VENTE : 99, Rue Motte (En face du Conditionnement).

LES CRICK-SICKS ONT FÊTÉ LEURS DÉCORÉS

A l'issue de leur répétition d'hier, à 20 h., salle des fêtes des Hospices, les Crick-Sicks ont fêté les palmes académiques de MM. Paul Desbonnets, secrétaire général, et René Duforest, ténor-solo. M. Six-Thiriez, président, après une délicate allocution, remit aux décorés un bronze d'art. MM. Desbonnets et Duforest remercièrent avec émotion, et furent félicités par M. Léon Manaut, président des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Paul DESBONNETS

Toutes les Nouveautés de la Saison en Lainages, Soieries et Draperies Grand choix. **V. Ledue,** 15 pl. République

Une belle fête à l'Amphithéâtre de l'Institut Colbert

Comme suite à son assemblée générale annuelle, les sections artistiques de l'Amicale Colbert ont donné une soirée récréative à leurs adhérents dans l'amphithéâtre de l'école.

Dès 3 h. 30, les familles des anciens élèves envahissent la salle. Au premier rang nous remarquons la présence de MM. Vandermarlière, adjoint au maire ; Georges Moulin, président d'honneur du Club musical lyrique et dramatique ; Bon, directeur de l'Institut ; Wagnon, président de l'Amicale ; plusieurs professeurs, des conseillers municipaux et des dirigeants des diverses sections et de l'association.

Le concert débuta par le « Jazz Colbertiste », qui amène la note gaie par des airs entraînants et de bel allant.

Très varié, le programme fut des plus goûté par l'assistance qui ne ménagea pas ses approbations. Tous les artistes recueillirent un légitime succès : MM. Roger Haquette, baryton au chant bien timbré ; Albert Gérard et Roland Duethe, excellents diseurs, dans leurs différentes productions.

Deux jeunes artistes sont à signaler particulièrement : la petite Francine Liard, fille du dévoué secrétaire général de l'Amicale, et Pierre Coddée, petit-fils du sympathique président, Armand Wagnon. Autant l'une charma par ses touchantes déclamations, autant l'autre se montra, à dix ans, un véritable virtuose du violoncelle, accompagné si heureusement par sa mère.

Le clou de la fête fut les deux comédies de Courteline : « Un client sérieux » et « Edgard et sa bonne », qui terminèrent agréablement les deux parties du programme.

Ces comédies furent interprétées de main de maître par les principaux artistes de l'Amicale. Ceux-ci, avec tout l'art qu'ils possèdent à un haut degré de perfection, ont donné avec gestes appropriés — sans charge forcée — tout le mouvement et l'humour de bon aloi aux deux pièces, qui soulevèrent les applaudissements frénétiques de toute l'assemblée.

En résumé, la soirée du 25 février fut belle et amusante. Ses organisateurs, musiciens et artistes, peuvent être fiers des succès et résultats obtenus : tout le monde s'est retiré enchanté des heures agréables passées en si belle famille colbertiste.

LAVEUSES
DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR
(Marque Olive)
Machine avec moteur depuis.. **325 fr**
Essoreuse, la grande largeur (gar. 5 ans).. **80 fr**
J. OLIVIER-BRASSART, 180, r. de Paris
Tourcoing (près la gare des Francs)
(On porte à domicile gratuitement)

LE BAL DES « JOYEUX GARÇONS »

Aujourd'hui, à 20 h. 30, aura lieu dans les salons de l'hôtel Cornet la soirée dansante organisée par l'Happy Boy's Club, avec le concours du Hot Melody Band.

UNE SOLIDARITÉ INTÉRESSANTE

La Société Coopérative des Fonctionnaires de Tourcoing, qui fait participer ses adhérents aux tirages de la LOTERIE NATIONALE sur l'ENSEMBLE de leurs achats, leur offre, EN PLUS, un billet de participation par Kilog de ses réputés cafés Haïti et des Gourmets.

C'est de la Coopération bien comprise. 4005.

A L'HIPPODROME

Les Funérailles du Roi des Belges et la prestation de Serment de Léopold III feront l'objet aujourd'hui de 4 séances, de 3 h. à 8 h. à l'Hippodrome de Tourcoing. Pour le prix modique de 2 fr., M. Pico a décidé de présenter pour les enfants un programme de 50 minutes composé des Actualités Mondiales, un dessin animé, et les Actualités féminines et enfantines. En un mot ce spectacle est composé de façon à ce que petits et grands puissent voir et entendre. Si ces séances qui seront créées aujourd'hui ont un accueil satisfaisant, M. Pico continuera à composer des programmes permanents pour les enfants tous les jeudis, de 3 h. à 7 h.

Sociétés et Comités

GROUPE DES A. C. DU SACRÉ-CŒUR. — La prochaine Assemblée trimestrielle est fixée au dimanche 11 mars, à 9 h. 45, salle du Palais d'Eté, sous la présidence de M. Pierre Tiberghien. Cette réunion comportera la présentation d'une série de films du service géographique de l'armée.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Un service religieux sera célébré dimanche 4 mars, à 11 h., en l'église Saint-Martin, à Roubaix, à la mémoire de Sa Majesté Albert Ier, roi des Belges.

Le Conseil d'Administration invite tous les membres à assister à cette pieuse cérémonie et les prie de se grouper sous la grande nef.

Dimanche prochain 4 mars, au local, 175, rue de la Gare, permanence de 10 h. à 11 h. 30. Le secrétaire sera à la disposition des membres pour la renouvellement des cotisations ainsi que pour toute demande de renseignements et adhésions nouvelles.

L'Assemblée générale annuelle aura prochainement lieu le dimanche 11 mars, à 10 h au siège social, 126, rue de la Gare.

HARMONIE DES AMICALES LAÏQUES. — Aujourd'hui jeudi, de 19 h. à 19 h. 30, cours de solfège supérieur, par M. R. Ver Mauwt, de 19 h. 30 à 20 h., répétition partielle des élèves clarinettistes par M. L. Catteau. A 20 h., répétition générale, tombola réservée aux sociétaires n'ayant aucune absence pendant le trimestre.

Les membres honoraires, bienfaiteurs, musiciens ou autres, se trouvant dans la possibilité d'offrir des lots, sont priés de bien vouloir les faire parvenir au local, à l'adresse de M. P. Boudevoyh, secrétaire.

EXCENTRIC'JAZZ. — Ce jeudi soir, à 19 h. 30, répétition générale au local, 164, rue Croix-Rouge.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

POILUS D'ORIENT. — Pour permettre aux membres de retirer leurs cartes non retirées dimanche dernier, une permanence fonctionnera au siège, Café Delmotte, Grand'Place, samedi 3 mars, de 15 à 18 h. et dimanche 4, de 10 h. à midi.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

UNION SPORTSCOLAIRE TOURCOING. PREPARATION MILITAIRE. — Ce jeudi, à 19 h. 15, à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze, cours de théorie sur le Téléphone d'Infanterie, par M. le maréchal des logis Vandehende.

Vendredi 2 mars, à 19 h. 15, à la Maison des Amicales, 57, rue du Haze, cours de théorie par M. l'adjudant Peyraud.

PÊCHE. — Dimanche 4, à 5 h., départ pour la Belgique Ghistel. Inscription chez M. Claeys, 526, rue du Blanc-Seau, Tourcoing.

SUPPORTERS. — Club des XL, 17, rue Carnot, Tourcoing. Dimanche prochain déplacement à Roubaix en autocar. Départ à 13 h. 30. Inscriptions au siège jusque samedi midi.

BOULES. — La jeune société de boules « Les Amis des Phalempins » dont le siège se tient chez M. Louis Lambaere, 18 bis, rue des Phalempins, a fêté la St-Paul en un banquet amincal. 38 sociétaires étaient présents. La soirée débuta par la remise de petites boules : insigne de la Société. Au dessert, des discours furent prononcés par le président et le secrétaire. Des fleurs leur furent remises.

BOULEURS DES FRANCS. — Dimanche 4 mars aura lieu une grande partie de boules chez M. Henri Robart, 239, rue de Paris, à Tourcoing.

Le Cercle de la Concorde, commandant Coupteux sera opposé à l'équipe 3 des Bouleurs des Francs, commandant Vanneste. La partie commencera à 15 h.

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE. — Vendredi 2 mars, à 19 h., réunion du comité exécutif au siège, 4, rue Carnot.

ETAT CIVIL

Naissances. — Ghislain Vanhuyse, rue de Gand, 631 ; Serge Pattyn, boulev. de l'Egalité, 18 ; Agnès Catoire, Chaussée P.-Curie, 135 ; Joseph Trentesaux, rue Desurmont, 73 ; Monique Brabant, boulevard Gambetta, 53 ; Daniel Huygevelde, rue Ph.-de-Girard, 8.

Décès. — Pierre Lemardeley, 3 mois, rue Rouget-de-l'Isle, 108 ; Jeanne Duforest, 21 ans, rue des Etudiants, 26 ; Augustine Derbaudringhien, 62 ans, rue de Moscou, 53 ; Georgette Deltour, 20 ans, rue Fin-de-la-Guerre, 1.

HALLUIN

Dispensaire d'Hygiène. — Des consultations gratuites ont lieu aujourd'hui, jeudi, à 8 h., pour Halluin, Roncq, Neuville-en-Ferrain ; à 15 h., pour Bondues, Linselles, Bousbecque, Wervicq et Comines.

Archers de la Saint-Sébastien. — Réunion mensuelle, dimanche 4 mars, à 16 h., au local, café des « Vieux Amis », rue des Ecoles.

Lyre Halluinoise. — Aujourd'hui, jeudi, à 19 h. 30, répétition pour tous les choristes.

Vélo Club Halluinois. — Ce jeudi, à 18 h. 30, entraînement dans la salle de culture physique.

RONCQ

ENTRE AUTO ET CHARIOT COLLISION

Hier matin, vers 9 h. 30, une auto conduite par M. Daniel Coppin, 21 ans, marchand de beurres et œufs, rue Destombes, à Roncq, venant de Linselles, suivait la rue du même nom, pour se diriger vers le Blanc-Four.

Face au n° 19, au tournant de la route, l'automobiliste, roulant doucement, se trouva face à face avec un chariot lourdement chargé, se dirigeant en sens inverse vers Linselles et qui se trouvait au milieu de la chaussée.

Le conducteur de l'auto, M. Coppin, en remarquant qu'il n'y avait pas assez de place pour passer avec sa voiture, freina brusquement, mais par suite de la neige et du verglas, sa voiture dérapa et se déplaçant, vint se mettre en travers la route.

A ce moment, le conducteur du chariot, M. Gustave Brugnooghe, 40 ans, cultivateur, demeurant rue de Wervicq, à Linselles, ne réussit pas à faire arrêter ses chevaux et le timon du lourd chariot entra dans une glace de l'auto pour ressortir de l'autre côté de la voiture.

Le conducteur Daniel Coppin, au volant, M. Gustave Coppin, son père assis à côté de lui, avaient tous deux échappés à un grave accident.

Par les éclats de vitre, un cheval fut légèrement blessé au museau. Trois glaces de l'auto sont brisées et la carrosserie légèrement endommagée.

Après l'accident, le chariot fut mis sur le côté droit de la route pour laisser la circulation libre.

A 10 h. 15, le garde champêtre Despleuder vint faire une enquête sur place.

Avis aux chômeurs. — Pointage et paiement des chômeurs partiels, aujourd'hui, jeudi, à 9 h. 30. — Poitage et paiement des chômeurs complets, ce jeudi, à 15 heures.

Etat civil. — Naissances : Jeanne-Marie Destombes, rue du Dronckaert, 2 ; et Marie-Térèse Destombes, même adresse ; Claudie Duprez, rue de Tourcoing, 82 ; Edwige Degryse, rue de Tourcoing, 2 ter.

Pendant quelques jours seulement
Réclame monstre
SUPERBE ANGORA sacrifié 3.75 la pelote
51, RUE DE LANNOY — ROUBAIX

MARCQ-EN-BARŒUL

Accidents de travail. — Dans l'atelier de M. Emile Debuyser, rue Jules Guesde, M. Yves Detoirch, serrurier, maisons Moreau, a reçu une cornière en fer sur le pied gauche. Une forte contusion avec ecchymose importante demandera un repos de 12 jours.

— A la Cotonnière de Fives, dans le Central Electrique, M. Lucien Demayer, conducteur de tracteur, domicilié rue d'Héricourt, 54, a marché sur une planche garnie de clous rouillés, en effectuant un aiguillage de voies.

Il en résulte des plaies infectées au pied droit.

Distinction. — Nous apprenons que M. Ferdinand Hennequin, architecte, demeurant rue du Boulevard, vient d'être nommé Officier d'Académie.

M. Hennequin est né en Belgique à Herquegies. Il s'installa en Belgique après avoir fait de brillantes études à l'Ecole des travaux publics de Bruxelles. Après la guerre, M. Hennequin vint en France où il sut vite faire apprécier ses remarquables talents. Depuis cinq ans de nationalité française, il fait partie de la société française d'architectes et de l'Union du Bâtiment. Nommé commissaire général pour la France de l'Exposition internationale du bâtiment, actuellement en cours à Bruxelles, il saura bien représenter notre pays.

Allocations militaires. — Afin de permettre au Conseil départemental de procéder en temps opportun à l'attribution des allocations militaires aux familles des jeunes gens incorporables en avril prochain, les familles nécessiteuses sont informées que les demandes seront reçues à la Mairie jusqu'au 10 mars 1934 dernier délai.

Caisse d'épargne. — Voici les opérations faites au bureau de Caisse d'épargne pendant le mois de février :

57 versements, soit 27.564 fr. dont un nouveau : 43 remboursements, soit 35.715 fr. Administrateur de service : M. Paul Cornart.

Assemblée générale des « Amis de Rouges-Barres ». — Tout dernièrement, se formait le groupement des « Amis de Rouges-Barres », société philanthropique. L'assemblée générale constitutive aura lieu samedi 3 mars, à 20 heures, au café de la « Ferme de Rouges-Barres », 192, rue Jules Delcenserie. Un avocat du barreau de Lille fera une causerie sur le rôle des Syndicats d'Initiative.

COMINES

Arrestation d'un énergumène. — Decoyere Paul, né en 1896 à Armentières, exerçant la profesion de garçon-boucher dans cette ville chez M. Bernard Thorez, rue Jules Lebleu, 125, se trouvait en état d'ébriété à Comines et menaçait de tout briser dans certains débits de boissons à Comines où on lui refusait à boire.

Le garde Petit, alerté, arrêta Decoyère, mais celui-ci se rebella, il fut emmené au poste où il cuva sa boisson jusqu'au lendemain ; il fut ensuite gratifié de procès-verbal et envoyé au Parquet. Ajoutons qu'il a déjà subi une condamnation en mai 1933 à 3 mois de prison et 2 ans d'interdiction de séjour.

Ecole de perfectionnement des Sous-Officiers de Réserve. — La prochaine réunion aura lieu samedi 3 mars, à 18 h. 30, au local habituel.

LILLE

REVOLVER AU POING, UN HOMME MASQUÉ MONTA DANS UN TRAMWAY

SOUS MENACE DE MORT, IL SE FIT REMETTRE LA SACOCHE DU RECEVEUR

Dans la soirée d'hier, à 22 h. 05, un tramway de la ligne F stationnait place de Tourcoing. Seuls à l'intérieur de la voiture, le wattman et le receveur causaient dans le compartiment de première classe.

Soudain, sans qu'aucun des deux employés ne l'ait vu ni entendu arriver, un homme surgit près d'eux. Son allure était celle d'un jeune homme ; il avait la figure cachée par un morceau d'étoffe noire et sa main se crispait sur un revolver qu'il braqua sur le receveur.

S'adressant à ce dernier il lui dit : « ta sacoche, ou je te brûle ! »

L'employé, M. Max Smeulders hésita un court instant, puis, devant la menace de l'arme, quitta sa sacoche et la tendit au bandit. Celui-ci la saisit et s'enfuit par la rue Henri-Loyer.

M. Smeulders a déposé une plainte. La sûreté, qui a été avisée, enquête.

ON A VOLÉ SON PORTEFEUILLE A UN FORAIN

Un forain demeurant à Persan-Beaumont, M. Eugène Baisieux, était de passage à Lille lundi. Dans la soirée, au café, il fit la connaissance d'un individu avec qui il passa la nuit à boire, de cabaret en cabaret

Hier matin, M. Baisieux constata soudain la disparition du camarade éphémère, puis celle de son portefeuille qui contenait encore 1.100 francs et des papiers personnels.

Le forain déposa une plainte au commissariat central de police.

Seuls les papiers ont été retrouvés. Ils avaient été jetés sur un trottoir, place Jacquard

UN MONUMENT TRULIN AVENUE DU PEUPLE BELGE

Sur proposition des « Amis de Lille », un monument Trulin est projeté Avenue du Peuple Belge (ancien Quai de la Basse-Deûle). Le statuaire en est M. Boutry, l'architecte M. Alleman. Ce monument doit d'ailleurs recevoir l'approbation de la Municipalité.

La maquette du MONUMENT TRULIN

Depuis quelques jours, une « silhouette » dessinée sur un carton a été envoyée à l'Hôtel de Ville. Nous en donnons la reproduction.

AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

ON S'OPPOSE A L'OUVERTURE D'UNE ECOLE PRIVÉE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE JEUNES FILLE, A LILLE

Le comité départemental de l'enseignement technique s'est réuni à la préfecture le mardi 27 février, sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, afin de juger l'opposition faite par Dauchy, chargé de mission d'inspection générale de l'enseignement technique, à la suite d'une déclaration d'ouverture d'école privée d'enseignement technique de jeunes filles, 20, rue de la Barre, à Lille.

L'acte d'opposition se référait notamment à l'application des dispositions des articles 26 et suivants de la loi du 25 juillet 1919 et du décret du 22 février 1921 ainsi que la loi du 7 juillet 1904.

La cause de cette opposition résulterait dans le fait que, selon M. Dauchy, certaines prescriptions de la loi, surtout au point de vue du personnel enseignant n'ont pas été respectées. En outre, M. Dauchy formula des observations concernant la disposition des locaux.

M. Gadenne, inspecteur de l'enseignement technique a soutenu la thèse de M. Dauchy.

M. l'abbé Piette, directeur de l'Ecole Industrielle et Commerciale de Tourcoing et membre du comité, a fait valoir qu'il s'agissait de la transformation en école, de cours professionnels existant depuis longtemps.

Après discussion, le comité départemental a adopté la thèse de M. Dauchy, par 21 voix contre 1.

Notons que ce jugement est susceptible d'appel devant le conseil supérieur de l'enseignement technique. On y aura recours.

PETITES NOUVELLES

Précocité. — Lundi à 0 h. 15, les agents Birembaux et Hutin du chenil Municipal, trouvèrent le jeune R. D., 17 ans, demeurant rue Monge, qui examinait des articles de bonneterie dans un kiosque de tramways.

Jugeant que ça n'était ni une heure ni un endroit pour faire un tel inventaire, les représentants de l'ordre interrogèrent R. D., qui dit avoir trouvé le linge. Il fut néanmoins conduit au poste de police du 1er arrondissement, mais tenta de s'échapper en cours de route. Il fut vite rejoint par un des chiens qui accompagnaient les agents. L'aveu du vol que constituait cette fuite fut confirmé hier matin par R. D. lui-même. Il a été déféré au Parquet.

Le linge avait été volé dans une auto en stationnement rue du Faubourg-d'Arras.

Mendiants impénitents. — Pauline Vandoysen, 37 ans, 258, rue des Postes, a été appréhendée et déférée au Parquet. Elle doit purger une peine de huit jours de prison pour mendicité. Cette peine lui a été confirmée par un jugement de la Cour d'Appel de Douai.

Stupidité. — Au cours de la nuit de lundi à mardi, un inconnu a brisé la vitrine du café tenu 44, rue de l'Eglise St-Louis, par Mme Stevens. Cette dame a déposé une plainte contre X. Le préjudice causé s'élève à 1.500 francs.

LA LUTTE CONTRE LES GAZ

Sous l'égide des deux sociétés de Croix-Rouge, existant à Lille, S.S.R.M. et U.F.F., une très intéressante conférence de vulgarisation sur la préservation contre les gaz et sur les soins à donner aux gazés fut donnée mardi, à 15 heures, en la salle de la Faculté des Lettres, rue Auguste Angellier.

Le conférencier était M. le lieutenant-colonel Balgains.

Parmi les personnalités présentes, citons MM. Crépy-Saint-Léger, conseiller général, Auguste Crépy, Liévin Danel, docteurs Berdard et Combemaele.

Devant plusieurs centaines de personnes, l'orateur donna de très utiles conseils à son auditoire et recueillit de chaleureux applaudissements.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME

UN CYCLISTE FUT RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Lundi, vers 19 h 15, M. Houque Octave, demeurant à Sequedin, employé à la banque Scalbert, regagnait à bicyclette son domicile. Dans la traversée du marais de Lomme, rue Anatole France, face au n. 91, il fut happé par l'arrière par une auto pilotée par M. Jauguié Gilbert, marchand boucher, demeurant également à Sequedin.

M. Houque ayant été violemment projeté sur le sol, fut relevé et transporté par l'automobiliste, chez le docteur Lepan, qui lui donna ses soins. Il portait des blessures à la tête et au poignet.

Le brigadier Bérulier et la garde Desbonnet ont procédé aux constatations d'usage. L'enquête est poursuivie par M. Vaccaro, commissaire de police, pour l'établissements des responsabilités.

UN VOYAGEUR PRESSÉ SE FIT ÉCRASER UN PIED PAR UN AUTOBUS

Hier mardi, vers 18 h. 30, un grave accident s'est produit au Marais, place de la Liberté, terminus de la ligne d'autobus faisant le service, par les Bois-Blancs, de la gare de Lille au Marais de Lomme

M. Henri Crespel, 63 ans, demeurant à Lille, brigadier d'octroi en retraite, actuellement comptable aux Briqueteries du Nord, rue Anatole-France, au Marais, attendait place de la Liberté l'autobus devant le transporter vers son domicile.

Place de la Liberté, l'autobus fit demi-tour pour repartir vers Lille. N'ayant pas attendu l'arrêt complet de la voiture, au moment où le chauffeur exécutait le demi-tour, M. Crespel s'élança, mais trop tôt, vers le véhicule, qui lui écrasa complètement le pied gauche.

M. Crespel fut transporté à la Croix du Temple, où M. le docteur Lefran, mandé d'urgence, examina le blessé. Il constata que ce dernier avait quatre orteils du pied gauche complètement écrasés et une fracture du genou gauche. Des piqûres antitétaniques lui furent faites et les blessures furent pansées.

Sur sa demande, M. Crespel, après avoir reçu les soins que nécessitait son état, a été reconduit à son domicile dans une voiture réquisitionnée à cet effet.

Le brigadier Bérulier a procédé aux premières constatations destinées à permettre à M. Vaccaro, commissaire de police, de faire toute la lumière sur ce pénible accident et établir les responsabilités.

DERNIÈRE HEURE

LE SCANDALE DE BAYONNE

Dubarry a donné des précisions sur ses relations avec Stavisky

Albert Dubarry a été interrogé par M. D'Hualt. Cet interrogatoire se déroula dans les conditions suivantes :

Au mois de juin 1932, le maire de Bayonne avait-il chargé Dubarry d'intervenir auprès de la Banque de France pour amener cet établissement à consentir des avances sur les bons de Bayonne ? Oui, répond Dubarry, à la demande de Garat et uniquement pour lui être agréable, j'ai écrit au gouverneur de la Banque de France pour appuyer sa requête.

Dubarry, invité à préciser le rôle de Stavisky en cette occasion, affirme nettement que ce dernier n'a pas appuyé la demande de Garat. Quant à mes relations avec Alexandre, poursuit-il, je ne les nie pas. Alexandre venait souvent à « La Volonté » pour la bonne raison qu'il possédait un bureau dans le même immeuble.

Dubarry reconnaît également avoir utilisé la voiture d'Alexandre.

Chez M. Chiappe alors préfet de police

L'interrogatoire se poursuit :

Le deuxième chauffeur de Stavisky, nommé Barbou, a prétendu vous avoir conduit avec son maître, au début de l'année dernière, chez M. Chiappe, préfet de police.

— Il est exact que j'ai fait, par deux fois, une démarche auprès de M. Chiappe pour lui recommander M. Alexandre ; ce dernier désirait porter plainte contre des propos diffamatoires tenus par des subalternes du préfet de police, mais il est faux que Stavisky m'ait accompagné chez M. Chiappe.

Alexandre commanditaire de « La Volonté »

Une autre question à laquelle l'instruction attachait une importance capitale pour le cas Dubarry était celle des versements effectués par Stavisky à son compte personnel et à celui de la S.A.P. I.E.N.S., mais Dubarry se contente d'affirmer que toutes ces sommes ont été versées en définitive à « La Volonté », dont Alexandre était le commanditaire attitré.

Demande de mise en liberté

Après interrogatoire, les avocats ont décidé de demander la mise en liberté provisoire de leur client. On pense que cette requête sera formulée demain matin. Dans ce cas, le Parquet de Bayonne statuerait très probablement dans la soirée même.

Constantin inculpé de complicité d'escroquerie

M. Ordonneau, juge d'instruction, a reçu hier après-midi M. Constantin, sous-chef de bureau au ministère du Commerce. Il l'a inculpé de complicité d'escroquerie et de recel. M. Constantin a déclaré qu'il s'expliquerait en présence de son avocat.

Les fonctions de M. Guiboud-Ribaud au cabinet de M. Bonnet

Le magistrat a reçu la déposition de M. Maspetiol, qui fut chef adjoint au cabinet de M. G. Bonnet, ministre des Finances. M. Maspetiol a précisé quelle était la situation de M. Guiboud-Ribaud. Ce dernier était chargé de mission au cabinet de M. Bonnet ; l'arrêté qui le nommait à ces fonctions n'a jamais été rapporté. Mais M. Maspetiol a précisé que les fonctions de M. Guiboud-Ribaud étaient vagues et indéterminées.

Depardon placé sous mandat de dépôt

Dans l'après-midi, les vérifications prescrites par M. Ordonneau se sont poursuivies. A 18 heures, le juge d'instruction était en possession de renseignements pris à la suite des déclarations de M. Depardon. Celui-ci avait déclaré que tous les chèques qu'il avait encaissés avaient été remis par lui à une banque et à une maison de commerce ; cependant, on n'a pu retrouver l'emploi de 13 millions de francs de chèques, parmi lesquels un chèque de trois millions et un autre de 300.000 francs endossés par M. Guébin, directeur de la « Confiance Foncière ».

Nanti de ces renseignements, M. Ordonneau a envoyé deux inspecteurs chercher H. Depardon à son domicile. Celui-ci est arrivé à 20 heures chez le magistrat qui, après lui avoir demandé quelques renseignements complémentaires, lui a fait connaître qu'il le plaçait sous mandat de dépôt. A 20 h. 30, Depardon était écroué.

Une déclaration de M. Julien Durand

Informé de la convocation faite par M. D'Uhalt pour témoigner en même temps que M. Dalimier, M. Julien Durand, ancien ministre du Commerce, a déclaré que, lorsqu'il était à la conférence des réparations, à Lausanne, deux de ses chefs de service, MM. Picard et Chaumet, ont adressé au ministère du Travail deux lettres dans lesquelles, à la demande de Garat, ils rappelaient les dispositions autorisant les compagnies d'assurances à placer leurs fonds de réserve en bons des caisses de crédit municipal. Ces lettres avaient un caractère général et n'avaient nullement trait à la caisse de Bayonne. Pendant son passage au ministère du Commerce, de juin 1932 à février 1933, M. Durand n'a reçu aucune communication relative à la caisse du crédit municipal de Bayonne.

M. Durand a ajouté qu'il n'avait jamais eu d'entretiens avec Stavisky, dont il n'apprit d'ailleurs l'existence que par les journaux, en janvier 1934.

LES GAGNANTS de la Loterie Nationale

Un lot de 10.000 francs à Jeumont

Un lot de 10.000 francs a été gagné à la 7e tranche par M. Poiret, patron du café-hôtel du 19e Siècle, à Jeumont, mais la somme est à partager avec M. Madré, contremaître aux Boulonneries.

Ce billet n'avait vraiment rien d'attirant car M. Poiret n'avait pu le vendre. Deux fois il l'avait présenté à des acheteurs éventuels, mais la disposition des chiffres était telle qu'ils n'en ont pas voulu et pourtant !

Un lot de 100.000 fr. au Cateau

On annonce qu'il y a des gagnants de la 7e tranche au Cateau, un lot de 100.000 francs aurait été vendu au Cateau mais la personne qui en est l'heureuse possédante n'est bien gardée de se faire connaître.

A **Basuel**, un numéro est sorti à 10.000 francs, il sera partagé entre différentes personnes intéressantes. Ce numéro se terminait par 019.

Il est la propriété des personnes suivantes : Les deux demoiselles Manet; Mme Manesse-Lecerf, mère de cinq enfants dont deux jumeaux ; Mme Enque; Mme Lanciaux, son frère, M. Hautcœur ; Mme Vve Henry; Mmes Leroy, Sartiaux Julienne, Warin Julienne et M. Wanquin-Hutin.

Ce sera au moins un lot qui sera bien accueilli et par des familles intéressantes On ne peut que regretter qu'il ne soit pas plus gros.

EN BELGIQUE

TOURNAI

LES NOCES D'OR DE M. ET Mme POTÉRAT ANTOINE

Lundi ont été célébrées les noces d'or de M. Potérat Antoine, ouvrier de filature, né à Tournai le 4 août 1863, et de son épouse, Mme Dupret Léopoldine, née également à Tournai le 19 août 1865, mariés en cette ville le 25 février 1884. M. et Mme Potérat-Dupret ont eu treize enfants, dont onze sont encore en vie, et six petits-enfants. Trois fils ont été déportés par les Allemands et deux gendres ont fait la campagne 1914-1918

M. Hosses, officier d'état civil, a reçu les époux jubilaires au salon des mariages à l'Hôtel de Ville. Il leur a adressé les félicitations de l'administration communale et leur a remis le cadeau d'usage.

Feux de cheminée. — En ces derniers temps, le concours des pompiers ou de la police a été sollicité à de nombreuses reprises pour éteindre des feux de cheminée qui s'étaient déclarés dans différents immeubles de la ville.

L'administration communale croit utile de rappeler aux habitants les obligations que leur imposent les art. 1, 2 et 3 reproduits ci-après, du règlement de police en vigueur, concernant les incendies :

Art. 1er. — Les propriétaires sont tenus d'entretenir constamment les cheminées en bon état (art. 519 et 551, 1°, du Code pénal) ;

Art. 2. — Tout propriétaire, occupant ou locataire est tenu de faire ramoner au moins un fois l'an les cheminées dont il fait usage ;

Art. 3. — Il est interdit pour le nettoyage des cheminées et tuyaux, de faire usage du feu, de matières explosibles ou d'y tirer aucun coup de feu.

Les infractions aux dispositions qui précèdent sont punies de peines de police.

Etat Civil. — Naissances : Ernest Fiévet, chaussée de Renaix ; Jeanine Valembois, rue Saint-Eleuthère ; Mariette Decarpentrie, rue du Four-Chapitre ; Gérard Tournois, rue du Nord.

Publications : Ursmar Beghin, ouvr. d'usine, à Thieulain, et Clémence Dolgnon, servante à Herquegies ; Marcel Verheyden, charpentier, chaussée de Willemeau, et Elvire Maurage, s. pr., rue de la Culture ; Antoine Delacroix, boulanger, et Marie-Thérèse Vander-Geyten, remailleuse, tous deux chem. du Bas-Follet ; Henri Lechevin, empl., rue St-Martin, et Marguerite Wainier, s. p., rue des Bouchers Saint-Jacques ; Jean Desaunois, architecte-entrepreneur à Harchies, et Hélène Lefebvre, s. pr., rue de la Tête-d'Argent ; Ernould Ronce, cantonnier à Ramegnies-Chin, et Philomène Leclercq, s. p., rue de la Culture ; Frédéric Lemaire, tailleur d'habits, et Marie-Thérèse Deuxville, liseuse de essins, à Tourcoing ; Marcel Belin, manœuvre, à Roubaix, et Marie-Louise Hochepied, servante à Tournai.

Décès : Denise D'Ath, 11 jours, chaussée de St-Amand ; Auguste Vastrade, 88 ans, rue des Sœurs-de-Charité ; Augustin Serré, 84 ans, même adresse ; Adrien Gardeur, 77 ans, rue Childéric ; Julie Delaere, 72 ans, rue des Sœurs-de-Charité, veuve de Germain Verdy ; Clotilde Libossart, 84 ans, religieuse, rue des Carmes ; Maria Duquenne, 71 ans, s. p., chaussée d'Audenarde, veuve de Alphonse Ruscart ; Simone Bos, 1 an, rue Dorez ; Thérèse Tessadri, 66 ans, religieuse, rue des Augustins ; Jean Lebacq, 57 ans, chaussée d'Audenarde.

LA VIE CORPORATIVE

SYNDICAT AUTONOME DES OUVRIERS EN TAPIS DE TOURCOING

Assemblée Générale

Vendredi, 2 mars, assemblée générale de tous les membres du Syndicat des Ouvriers en Tapis, à 18 h., siège de la Bourse du Travail, 105, rue Jean-Jaurès. — Ordre du jour : 1. Compte rendu financier ; 2. Indemnité de chômage.

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

COLISÉE
3 h. et 8 h. 30
Chaque spectateur a droit à un déclassement.
POUR 3 Francs vous serez placé aux PREMIÈRES, réservées 4 et 6 fr.
La ROBE ROUGE
ET
D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
délicieuse comédie sentimentale et gaie
Les Funérailles du Roi ALBERT et le Couronnement de LÉOPOLD III
sont présentés sur l'écran panoramique.
L'installation de reproduction sonore la plus puissante et la plus perfectionnée

MAISON des TRAMWAYS à 3 h. et à 8 h
TRAMEL dans son gros succès
LE CRIME DU BOUIF
NUIT D'ESPAGNE
Poignant drame parlé français
Les Funérailles du ROI ALBERT
—» En supplément, paraîtra «—
Le plus jeune tambour de France le petit MARÉCHAL, âgé de 5 ans
2 fr. toutes places, sauf réservées 3 fr.

PRINTANIA rue de Mouveaux Octroi Car D. I.
3 h. et 8 h. 30, une heure de fou-rire
BUSTER SE MARIE
UN DRAME POIGNANT Le Champion
Funérailles du Roi Albert

CASINO DE ROUBAIX
Matinée à 3 h. — Soirée à 8 h. 30
POUR 3 FRANCS
vous pouvez assister à un beau spectacle dans un bon fauteuil, une projection impeccable, une reproduction sonore intégralement humaine, reproduite par les derniers modèles d'appareils « Western Electric ». Dimanche prochain, 2 Mat. : 2 h. et 5 h., soir. à 8 h. 30.

HIPPODROME
Aujourd'hui en mat. de 3 à 8 h.
4 Séances permanentes
Entrée générale : 2 fr. 00
Au programme : Les Funérailles du regretté Roi des Belges ; la Prestation de Serment de Léopold III. — Les Actualités Mondiales et les Actualités Enfantines. — Un dessin animé. — Le spectacle durera 50 minutes et est spécialement composé pour les enfants.
TOURCOING

A TOURCOING

THEATRE MUNICIPAL
Samedi soir, dernière représentation du triomphal succès : «Princesse Czardas».
Dimanche, matinée : « Faust », avec le concours de Jacqueline Claude ; Kaisin, Cambon, de l'Opéra, etc...
Dimanche soirée, « La chaste Suzanne » pour les adieux de la troupe d'opérette.

PONT-DES-PIATS
TOURCOING — Téléphonse 18-13
Mat. à 3 h. à prix réduits, soir. 8 h.
MARLÈNE DIETRICH dans
BLONDE VÉNUS
Une comédie comique
BIDON D'OR
LES ACTUALITÉS PARLANTES
En supplément à toutes les séances
LES FUNÉRAILLES DU ROI DES BELGES

Ciné Rue des Champs, Tg, Tél. 11.80
Matinée à prix réduits, Soirée à 8 h.
Les Funérailles du Roi Albert Ier
LE CHAMPION
LE COSTAUD DES P. T. T.

TÉLÉ 2.51 OLYMPIA RUE MOUCHARD
Mat. à 3 h., prix réduits. Soir. 8 h.
KNOCK un éclatant succès de rire
avec Louis JOUVET
20.000 Ans sous les Verrous
Superproduction dramatique
LES FUNÉRAILLES DU ROI DES BELGES
et l'avènement du Roi Léopold III

A LILLE

AUJOURD'HUI JEUDI

Grand Théâtre. — A 20 h. : « L'Heure Espagnole » et « Samson et Dalila ».
Théâtre Sébastopol. — Relâche. — Samedi, à 20 h. : « La Cocarde de Mimi Pinson ».
Roxy. — Permanent de 14 à 20 h. 45 :